

Nous soussignés, le Journal Toulousain, journal d'annonces légales et judiciaires, habilité sur le département de la Haute-Garonne, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-contre :



**Maître Mélanie
DARTENUCQ**

1 Allée Lucie Aubrac
Les Portes d'Aussonne
31840 AUSSONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Mélanie DARTENUCQ, notaire à AUSSONNE (31840) en date du 28 septembre 2020, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI LC**

Forme : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil, modifié par la loi du 4 janvier 1978, le décret du 3 juillet 1978 et ses textes subséquents.

Capital social : MILLE EUROS (1000,00€), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.

Siège social : FENOUILLET (31150) 16ter route de Gagnac.

Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérance :

Monsieur Lionel PERONNAUD, demeurant à SEILH (31840), 11, impasse de la Roche.

Madame Caroline Reine Dolorès GARCIA, demeurant à SEILH (31840), 11, impasse de la Roche.

Cessions de parts sociales : Libres entre associés, et soumise à agrément dans tous les autres cas.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de TOULOUSE.

**Pour avis,
Le gérant.**



JUSTIFICATIF DE PARUTION

INSERTION SUR
lejournaltoulousain.fr
du 02/10/2020

CERTIFICAT
SI-2020-10-01-0002

